



*L'équipe élargie*



# Edito

## Agence commerciale

**D**epuis plusieurs mois (début d'année en particulier), nos collègues de l'agence commerciale sont dans la tourmente. Les nouvelles « mobilités » que Kéolis Dijon Mobilités a accepté de prendre en charge avec le nouveau contrat de DSP début 2017 s'avère compliquer à gérer.

Le Stationnement avec leur lots de FPS (Frais de post stationnement), les tiers ne comprennent pas certains FPS et sont venus s'adresser à l'agence DIVIA qui ne peut pas leur répondre comme ceux-ci le souhaiteraient. Certains d'entre eux sont agressifs et tout le lot d'incompréhension qui en découle.

La section CFDT a du, de ce fait se rendre à l'évidence qui fallait une médiation rapide entre les salariés de l'agence et la direction. Nous avons donc déposé une alarme sociale qui s'en ai suivi d'un dépôt de préavis de grève.

Après plusieurs séance entre la direction et la section, il a été décidé plusieurs points qui sont la mise en place du passage de PIMMS, d'AVSR et d'une personne de chez Effia (qui gère le stationnement pour le compte de KDM) à des moments bien ciblés de la semaine et cela jusque fin juin. Cela pourra éventuellement permettre une meilleure prise en compte des mécontents du nouveau système de stationnement de DIJON Métropole. Une prise en compte des salariés a été faite aussi afin qu'ils puissent s'exprimer sur la continuité dans le travail et la meilleur façon d'y arriver. Nous attendons que ce soit efficace sur le fond.

Malgré les paroles de la direction qui stipule que tout métier au contact du public est synonyme de dangerosité, nous sommes vigilant sur l'aspect agression à l'agence qui a tendance à monter en flèche en ce moment.

L'Equipe CFDT DIVIA

### Dans ce numéro

Edito *.Agence commerciale.1*

Questions-Réponses DP.....2-3

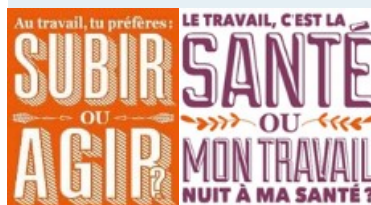
Questions-Réponses CE.....4-5-6

### Point de vue

Ton patron pèse plus lourd que toi...



Un syndicat, ça ramène l'équilibre!



# Questions DP Mars 2018

Q : Bus 2306, cela fait des mois que la FM dysfonctionne quand cela se-ra-t-il réparé ? (B)

R : Nous avons changé l'unité centrale le 16 avril.

Q : Nous demandons le recalibrage de toutes les dalles SAE ? (B)

R : Nous allons faire un préventif. IL EST DEMANDE AUX AGENTS DE SIGNALER TOUT DYSFONCTIONNEMENT DES DALLES AFIN DE LES REPARER.

Q : Que s'est-il passé lors de la panne générale de radio le 6 avril ? Avez-vous fait le nécessaire pour mettre en sécurité tous les agents ? (B, T)

R : Il y a eu 40 minutes de panne à 20h45. Nous n'avons toujours pas le retour d'INEO sur cette panne forte.

Q : Pourquoi le dimanche 22 avril n'y a-t-il pas eu d'adaptation des bus (articulés au lieu de standards) au vu de l'affluence prévu sur la L6 en particulier → Course au parc et déballage place de la république (B, Mt)

R : Nous n'avons pas su en amont pour la brocante Place de la république et nous avons sous estimé la course aux allées du PARC. Cela a en effet crée une surcharge dans les bus avec un peu de retard.

Q : Sur différentes rames, il apparaît que le « tricoup » reste en fonction malgré le départ de la rame. (T)

R : En effet cela ne devrait plus arriver suite aux changements du logiciel, il y a quelques mois. Bien signaler au PCC les rames qui sont en dysfonctionnement pour réparation rapide.

Q : La SLT en V2 après Erasme (rue de sully) s'ouvre très mal vitesse < 20 km/h (T)

R : Le sujet a été transmis à INEO pour investigation rapide.

Q : Pourquoi la rame 1027 n'est pas rentrée à l'atelier la semaine du 16 au 21 avril, alors qu'elle avait été signalée à plusieurs reprises au PCC en panne de climatisation en M2 ? (T)

R : Le véhicule a été traité 5 jours après. Ce n'est pas logique cela est une panne immobilisant le véhicule. Le traitement a été mal géré même si le PCC avait fait les signalements en fonction de cela (il y a eu une panne du système de signalements des incidents véhicules, peut-être est ce du à cela?)

Q : À la suite d'un FU le 12 avril un agent n'a pas pu appeler le PCC et a dû prendre son téléphone comment cela se fait-il ? (T)

R : Nous n'avons pas d'élément indiquant cet état de fait qui n'est pas logique en effet. La radio n'est pas performante .....

Q : De plus en plus de rame s'arrêtent en début de traction, nous obligeant à revenir au neutre pour repartir ensuite. Ce problème avait été évoqué il y a déjà longtemps et avait été résolu, cela revient. (T)

R : Veuillez nous indiquer les numéros de rames pour que l'on vérifie cela très rapidement.

Q : Pourquoi y a-t-il un nombre maxi par article à ne pas dépasser dans la dotation des agents de l'atelier ? (A)

R : Nous sommes en train de revoir avec les agents le nombre maxi d'articles. En effet pour exemple les Tee-shirts sont revu à la hausse.

Q : Dotation chaussure sécurité atelier : peut-il y avoir un éventail de choix pour les salariés de l'atelier (un seul modèle existant) ? (A)

R : Cela est possible, demander au chef d'équipe qui verra pour fournir un bon pour aller chercher les chaussures à l'extérieur vers notre fournisseur actuel.

Vos élus DP

Christophe Betty Patrick Sandrine



# Questions DP suite Février 2018

Q : Les agents de l'atelier peuvent-ils avoir une clef toilette terminus afin de pouvoir y aller en dépannage?

(A)

R : Oui ce sera fait, une clef sera mise avec le trousseau de clef du camion de dépannage.

Q : Au vu d'un coefficient d'un chef de bord à 240(+3), tous les autres peuvent avoir ce coefficient de fait !

(C.F.)

R : La personne est actuellement détaché AVSR. Il est évident que les coefficients resteront les même pour tous actuellement.

Q : Sera-t-il possible, avec les services municipaux de la ville de DIJON, de mettre en sécurité la sortie de l'école près de l'arrêt Castelnau, les jeunes sortiraient apparemment un peu n'importe comment ! (Sec)

R : Nous avons eu contact avec la police municipale qui va prendre en charge ce point qui n'avait pas été vu récemment.

Q : Où en est la mise en place du véhicule 9 places ? (C.F.)

R : Le véhicule arrive. C'est un modèle spécifique avec boîte automatique qui a été construit en Pologne et qui est sur commande.

Q : Qu'en est-il du fonctionnement des « C-one » pour le contrôle des cartes bancaires ? (C.F.)

R : Il y a deux C.One qui n'ont pas le contrôle bancaire et cela est volontaire nous vous l'avions déjà expliqué.

Q : Pourquoi les nouveaux casiers sont ouverts à l'arrière ? une personne malfaisante peut voler du matériel en passant par là. De plus ils sont un peu petit pour y mettre des vêtements ou autre, seront-ils seulement dédiés au matériel électronique branchés. (C.F.)

R : La salle sera fermé à clef. Il y aura une jupe grillagé autour afin de ne pas accéder aux boitiers par l'arrière.

Q : Pourquoi le samedi 21 avril les AVSR en V2 ont-ils été demandé en renfort par le PCC au parking Darcy pour assurer la sécurité de ce dernier suite à des soucis techniques de barrières ? (C.F.)

R : En effet il y a eu une urgence. Ce n'est pas normal que les AVSR fassent ce rôle en effet, c'est la première et dernière fois. Si un incident identique devait se reproduire, il serait fait appel à une entreprise de sécurité.

Q : Demandons qu'il soit retiré le temps réel sur la pose d'une journée de PFR, plutôt que la valeur moyenne du roulement. (G)

R : En effet nous prenons la valeur moyenne du roulement ce qui est indiqué dans les accords. Nous allons regarder cela pour les TPT comment nous pouvons gérer.

Q : Installation casier casque moto où cela en est-il ? (G)

R : Cela est déjà en place avec des clefs de casiers distribuables par les A.M. (elles sont au bureau de sortie-entrée)

Q : Que s'est-il passé le week-end du 21-22 avril en termes d'informatique sur le réseau ? En effet impossible d'aller sur Intranet Okapi (toujours en panne à la date des questions), les Dat étaient hors fonction pour tout paiement électronique. Ralentissement général des serveurs ! Quand cela a-t-il été résolu ? (G)

R : La panne a été résolu le mardi 24 avril à 18h00. Des caméras ont été installés dans les parkings(50) et ont créés une surcharge sur le système par le flux vidéo que cela entraine. De fait une panne est apparu sur le système qui aurait du basculer sur la redondance. Par contre celle-ci était en panne depuis janvier et nous avons oublié de la faire réparer à temps. Nous faisons notre mea Culpa. Le service est en léger sous effectif depuis le départ d'un nos responsables au réseau de Besançon. Nous profitons pour vous signaler que son remplacement est effectué et que ce nouveau salarié va arriver sous peu.

**DATE DES PROCHAINS CE-DP → 23 mai 2018**

# Questions CE Mars 2018

Vos élus CE  
Françoise Florent Olivier



*Q : Echanges et approbation du PV du CE du 28 février 2018*

*R : Approuvé.*

*Q : Echanges et approbation du PV du CE du 28 mars 2018*

*R : Reporté au mois prochain.*

*Q : Information de la Direction sur le PDE (Plan de Déplacement Entreprise) de Keolis Dijon Mobilités*

*R : La direction nous présente un exposé sur l'ensemble des salariés en fonction de leur lieu d'habitation et la façon dont ils pourraient se déplacer en transport en commun.*

*Pour information 63% des salariés habitent « DIJON METROPOLE » dont 33% Dijon intramuros. Une réflexion générale des élus signale que la majorité étant des conducteurs, il n'est quasiment pas possible pour eux d'utiliser les transports en commun, le covoiturage les modes de transports légers voir les TER.*

*Vous pouvez nous demander l'étude complète sur ce type d'étude par mail.*

*Q : Information de la Direction sur les résultats « qualité et performance » de l'année 2017*

*R : Des éléments précis nous ont été présentés. Des documents sont à notre disposition que vous pouvez nous demander. Quatre points ont fait que la prime n'est qu'aux environs des 200€ : L'absentéisme, l'accidentologie tramway (même si nous ne sommes pas responsable de ces accidents), l'accueil agence Divia et l'information clientèle dans les bus et aux arrêts. Ces 4 points sur 22 sont à améliorer et en particulier l'absentéisme qui est un gros point noir évidemment. A SUIVRE.*

*Q : Information de la Direction sur l'ouverture de la campagne PEE (Plan d'Epargne Entreprise) 2018*

*R : la prime sera de 201€ en moyenne par agent.*

*Q : Information de la Direction sur la distribution des nouvelles cartes d'agent*

*R : Cela aura lieu entre le 14 et le 28 mai dans la salle City. Un flash info (keoflash) sera distribué pour des infos précises.*

*Q : Information de la Direction sur l'organisation de tests de veille intelligente*

*R : « LA VACMA » va être étudié par le STRMTG afin de pouvoir utiliser à terme une veille intelligente qui prendra en compte tous les éléments utilisés dans la cabine pour éviter cette forte utilisation cognitive. Plusieurs salariés de l'entreprise vont être mis à disposition pour ce test. Le simulateur de KDM va être prêté pour faire ces tests. Retour de cette étude dans les mois-années qui suivent, mais nous ne savons pas si notre matériel pourra avoir « un rétrofit » pour cette éventuel nouvel emploi.*

*Q : Information de la Direction concernant la salle Debrosses*

*R : Le propriétaire souhaite faire des travaux sur le bâtiment et nous cherche une salle équivalente (voir mieux) sur la place Darcy. Nous avons refusé quelques propositions, mais ce dernier se démène pour nous faire de vraie et bonne proposition. Cela devrait aboutir dans les semaines qui viennent. La direction nous en reparle en juin.*

*Q : Open payment : Pourquoi avoir mis en place le paiement par carte bancaire à bord du tram alors que le système n'est pas opérationnel?*

*R : Pour info le taux d'utilisation est 20 fois supérieur à celui que nous attendions et de fait « Dijon Métropole » nous autorise à installer le système sur le bus dès cet été. Certains bugs ont été corrigés suite à un soucis de serveurs qui empêchaient la vérification des cartes à distance.*

# Questions CE (Suite) Mars 2018

Q : Point sur les recrutements et les embauches depuis la précédente réunion

R :

- ⇒ un responsable de groupe : Appel en interne et en externe.
- ⇒ Un détachement pour deux fois six mois au pôle MUVI.
- ⇒ Lancement d'un nouveau recrutement de conducteur ( au moins 9 si possible)
- ⇒ Un technicien courant faible toujours en cours.
- ⇒ Le chef d'équipe atelier bus a été trouvé, c'est un ancien technicien bus qui a pris la place (PLE).
- ⇒ Un mainteneur tram passe technicien.
- ⇒ Un mainteneur voie toujours en recrutement.
- ⇒ Un technicien bus passe gestionnaire de stock.
- ⇒ Une embauche au marketing.
- ⇒ Un CDD pour remplacer un téléconseiller en absence longue.
- ⇒ Un intérim pour à l'agence commerciale.
- ⇒ Des alternants recherche en cours.

Q : Remplacement agents de maîtrise nommés : comment et quand seront remplacés les deux agents de maîtrises nommés superviseurs ?

R : Il y a un salarié issu du PCC qui ne sera pas remplacé dans l'immédiat. L'autre salarié est un R.G. qui est en cours de remplacement.

Q : Transmission des effectifs trimestriels

R : les documents sont en notre possession et vous pouvez nous les demander. Nous sommes surpris de la descente du nombre de conducteurs. En effet certains salariés nous ont fait part de leur départ : démission, retraite, alors que ce n'était pas prévu pour eux. Nous faisons donc pour cela une session de recrutement supplémentaire plus rapide.

Q : Consultation du Comité d'Entreprise sur le nouveau dispositif de priorités des congés payés des conducteurs

R : La direction nous repose la question de la priorité tournante sur l'année. C'est-à-dire que chaque sous groupe aura au moins une priorité dans l'année. Malgré notre demande de faire un avenant au protocole d'accord 2011/03 pour valider cela, la direction passe par le CE. 3 vote pour 3 abstention. La direction acte pour cet été ce qui ne changera rien dans l'immédiat, mais plus pour l'année prochaine. La direction confirme qu'elle fera un avenant au protocole d'accord pour valider cela. A SUIVRE.

Q : Demande que le supplément du temps effectué par les non-grévistes soit ajouté à la PFR

R : Ce n'est pas possible car il y a un décompte sur 12 semaines et impossible de déroger sur une journée.

Q : Demande d'information sur les modalités d'attribution des médailles du travail

R : Un salarié pose la question pourquoi la médaille est reculé lorsque les salariés ont été malades. Ce n'est écrit nulle part (ACCORD d'entreprise, CCN, loi sur la médaille des chemins de fer,..) La direction regarde et fera le changement et rectificatif pour ce salarié (voir les autres) si nécessaire.

Q : Où en est la BOES?

R : Ce sera fait fin du 1er semestre et sera visible par les élus sur intranet.

# Questions CE (Suite) Mars 2018

Q : Demande d'un retour sur la possibilité de rajout d'une ligne supplémentaire sur feuille de paie pour le 1/10ème

R : cela a été écrit dans le PV de février et ce n'est pas possible

Q : Demande d'un retour sur chèque vacances prélevé directement sur fiche de paie

R : Cela est indiqué dans le PV du mois de mars. Nous ne le ferons pas car les salariés peuvent confondre CE et KDM en cas de soucis.

Q : Pourquoi le bilan de fin d'année du CE n'est toujours pas disponible et la comptable a-t-elle eu tous les papiers nécessaires de la part de la direction ?

R : Ce n'est toujours pas possible car la direction a donné les derniers éléments à l'expert comptable le 26 avril. Nous essayons de le faire pour le mois de juin.

Q : Demande du prêt d'un bus pour la sortie du 6 juin

R : C'est ok .

Q : Demande de subvention exceptionnelle pour fête de l'étang et de prêt du groupe électrogène de l'atelier

R : Sur le principe c'est ok

Q : Demande de participation de l'entreprise sur les entrées piscine de Chenove

R : Nous vérifions cela avec vous ce sera ok après vérification.

Q : Comment sont traités les FLRS pour les agents en TPT ?

R : Actuellement, il n'y a pas de FLRS pour les agent en TPT. Un élu (CFDT) signale que cela n'est pas exact et que l'accord sur les PFR ne parle pas de cela. Donc il doit y avoir une réponse technique différente. L'entreprise regarde comment cela doit être géré.

Q : Est -il vrai que la prime des agents de maitrise du PCC est calculé au nombre total de clics?

R : Il n'y a pas que cela qui est évalué mais ce point reste un critère objectif et évaluable pour déterminer la qualité du travail d'un agent du PCC

Q : Demande pour organiser un sondage pour connaitre le nombre de conducteurs qui accepteraient de faire des services finissant après 22h00 sur des dispos

R : Un sondage en cours va vous être distribué (mais sur des questions plus large), résultat fin mai pour éventuel application en septembre.

**DATE DES PROCHAINS CE-DP → 23 Mai 2018**

